

Présents : Voir liste annexée

Absents : Voir liste annexée

Excusés : Voir liste annexée

Assemblée générale du 25 juin 2025. Ouverture de la séance à 19h15.

1. Contrôle des présences

La liste des présences circule pour signature.

2. Nomination des scrutateurs

Sont nommés comme scrutateurs Steve Berset et Alexandre Antonioli.

3. Approbation du procès-verbal

Aucune demande de relecture n'est faite. Le PV est approuvé à l'unanimité.

4. Annonce des admissions et démissions

Pas d'admission pour l'instant, actuellement 7-8 lettres de sorties + quelques démissions pour des arrêts définitifs, majoritairement sur des catégories U10-U12.

5. Rapport du président

Ecrire ce rapport a été une tâche difficile tant je ne savais pas quoi commencer vu la saison passée et la saison qui s'annonce. Je vais essayer d'être le plus succinct possible.

Tout d'abord, pour parler des choses qui fâchent, nous avons dû dépenser beaucoup cette année et notre trésorière vous fera un état. Certaines dépenses, et de grosses comme le déménagement de notre site web et tout ce qui va avec, n'étaient pas prévues. Heureusement, nos réserves nous ont permis de l'absorber, grâce à la gestion efficace des années précédentes.

Nouveau logo, nouvelle identité, de nouveaux maillots pour les U14Garçons et U10 ne sont pas qu'une part des nouveautés que je vais être amené à annoncer.

Mais avant, je dois saluer le travail à nouveau extraordinaire de nos coachs et la volonté de nos joueurs à bien faire. Depuis les U8 jusqu'aux équipes de 2eme ligue, je n'ai rien à dire tant les résultats sont là. Cependant, je tiens à saluer Yannis et ses U12, et évidemment Iveta et Alex pour cette saison magique des U14 filles. Je m'étais donné deux ans pour être en Coupe Défi, il aura suffi d'une année pour y être, décroché la deuxième place et surtout le titre de championne vaudoise.

Compte tenu de ces résultats, non seulement nous maintenons les U14, U16 et U18 garçons en CSJC mais les filles U16 vont les rejoindre. Cela nous fera donc 4 équipes engagées dans le Championnat Suisse Jeunesse cette année.

Pour accompagner cette montée en puissance de nos équipes jeunes, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous engageons aussi une équipe en 1ère ligue ! Tout cela s'est décidé très vite et je passerai les détails du comment et pourquoi mais je remercie Romain pour son implication dans ce résultat. En parallèle, des discussions sont en cours pour établir un partenariat entre Epalinges et Le Mont Basket pour mutualiser nos ressources et besoins.

Pour permettre à tout ce beau monde de disposer de temps de salle, une demande a été adressée à l'AVB afin de pouvoir disposer de slot à Beaulieu, dans les locaux que quitte le Centre National et gérés dorénavant par l'AVB. Il m'a été confirmé ce jour que nous aurons des dispos. Il sera à prévoir le départ de certains entraînements U16, U18 et peut être 1ère ligue là-bas. Ce qui devrait faciliter le trajet pour certains.

Je vais terminer avec deux points hors du terrain.

Le premier concerne l'anniversaire de notre club. Les 50 ans sont tombés en pleine période COVID, donc nous allons célébrer les 55 ans. Pour cela nous allons organiser le dernier weekend de juin 2026 un grand tournoi, dont nous devons encore définir les modalités, et une soirée repas de gala le samedi. Je compte sur vous !

Deuxième et dernier point, j'avoue avoir été vexé cette année par la remise des mérites sportifs par la commune au Tennis Club et au Club de Moto pour leur 50 ans d'existence. Je n'ai rien contre ces deux clubs, mais vu nos résultats, ne pas être nommé sur le plan sportif et voir des nominations pour des anniversaires m'a laissé pantois. Je vous encourage tous à écrire à la Municipalité pour demander que le BC Epalinges soit honoré l'année prochaine, pas spécialement pour ses 55 ans, mais pour récompenser le travail et les résultats pour lesquels vous êtes tous investis.

6. Rapport du responsable Mini

Notre vocation au sein du club est principalement la formation dans un esprit d'équipe, sportif et familial, à l'image de nos tournois minis de U8 à U12.

En effet, cette saison encore les joueurs ont pu brillamment mettre en pratique les enseignements de leur coach lors des tournois.

Encadrés par de nombreux mini-arbitres très motivés et investis du Club.

Nous avons pu grâce aux parents accueillir les différents fans Club à notre magnifique buvette conviviale.

C'est pourquoi, nous profitons de cette assemblée pour remercier l'ensemble des acteurs de cette belle saison car vous avez tous contribué de près ou de loin à sa réussite et à la progression de vos enfants.

7. Rapport de la caissière

La saison ramène une perte nette importante de **CHF -28'386.55**, engendrée par le changement de différents jeux de maillots, d'achat d'équipement, 2 équipes de moins (U6 + U16 F) ainsi que des nécessités de mutations informatiques importantes.

Les produits représentent CHF 98'911.95 contre CHF 127'298.50 de charges.

Encore un très beau résultat des recettes de la buvette malgré l'arrêt sur l'organisation des nombreux tournois de l'AVB, un compte Marketing publicitaire comptabilisant 1'871.14.

La majorité des gros frais ayant été fait sur la saison, les finances devraient retrouver une stabilisation dès la saison prochaine.

8. Rapport des vérificatrices des comptes

Lecture faite par Karine Hochard-Mainguet, 1^{ère} vérificatrice des comptes.

9. Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité donnant décharge à la caissière et aux vérificateurs des comptes.

10. Fixation des cotisations

Le coût des licences se voit augmenté par l'AVB de 10.-, cette augmentation sera apportée sur la saison prochaine. En sus de l'augmentation des licences, l'AVB augmente les coûts d'inscriptions et de fonctionnement facturés au club, obligeant le club à augmenter les cotisations afin de répondre aux coûts supplémentaires de l'AVB.

Sur question d'un membre présent, le président précise que la 1LNM ne figure pas sur la proposition, les Seniors Masculins concernant la 2LCM.

Une proposition est faite à l'assemblée d'augmenter les cotisations dès la saison prochaine comme suit :

Catégorie	Licences	Cotisation annuelle
U8	CHF 50.00	CHF 350.00
U10	CHF 50.00	CHF 370.00
U12	CHF 50.00	CHF 420.00
U14	CHF 80.00	CHF 580.00

U16	CHF 110.00	CHF 580.00
U18	CHF 120.00	CHF 580.00
U20	CHF 180.00	CHF 370.00
Seniors F	CHF 180.00	CHF 270.00
Seniors M	CHF 180.00	CHF 400.00
3x3	CHF 50.00	CHF 280.00
Old Star	CHF 0.00	CHF 250.00

L'assemblée générale approuve la modification des cotisations à l'unanimité.

11. Approbation du budget 2025-2026

Le budget présente des produits pour CHF 159'500.- pour des charges de CHF 157'933.-, soit un bénéfice prévu de CHF 1'617.-. Malgré une baisse annoncée par JS sur les subventions dès le 1^{er} janvier 2026, des sponsors ont été approchés qui permettraient de ramener sur la saison, un montant total de CHF 40'000.- sur l'année, finançant totalement la 1^{ère} ligue ainsi que la perte de subvention JS et les coûts éventuels. Des possibilités de produits hors exploitations sont présentées, notamment l'organisation de la buvette lors des festivités du 1^{er} août 2025.

Ce bénéfice prévisionnel dépendra toutefois comme toujours des cotisations entrantes comme des recettes de la buvette qui sont fluctuantes.

Sachant que le budget reste un budget, il est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui l'accepte à l'unanimité.

12. Election des vérificateurs de comptes

Karine Cheraz, Karine Hochard-Mainguet renouvellent leur mandat pour la saison prochaine, Aurélie Juierrat-Riedi se propose pour être suppléante.

13. Modification des statuts sur demande de Swissbasket

Article 1 :

Suppression de la mention :

Il fait partie de la « Jeune Vaudoise d'Epalinges » (JVE) dont il respecte les statuts et constitue une section indépendante quant à sa gestion financière et administrative (art. 6 des statuts JVE).

La suppression de la mention à l'article 1 est soumise à l'assemblée générale, elle est approuvée à l'unanimité.

Article 5 modification

Le BC Epalinges est membre de SwissBasket et de L'AVB. Les statuts, règlements de la FIBA, de SwissBasket, de ses organes et commissions compétents ainsi que de l'AVB sont contraignants pour le club et ses membres.

À la place, le club est membre affilié : De l'Association Vaudoise de Basketball (AVB) et de Swiss Basketball.

La modification proposée à l'article 5 est soumise à l'assemblée générale, elle est approuvée à l'unanimité.

Article 7 ajout :

En sa qualité de membre de Swissbasket, le club et ses membres sont soumis à la Charte d'éthique, aux Statuts en matière d'éthique et au Statut concernant le dopage de Swiss Olympic, ainsi qu'aux autres documents qui viennent les compléter

Les manquements présumés au Statut concernant le dopage et aux Statuts en matière d'éthique sont examinés par Swiss Sport Integrity et sanctionnés conformément aux cas définis par les Statuts en matière d'éthique. Dans les autres cas, l'appréciation juridique et, cas échéant, la sanction conformément aux dispositions respectives du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique, relèvent exclusivement de la compétence du Tribunal du sport suisse, à l'exclusion des tribunaux ordinaires.

Les voies de recours sont régies par les dispositions du Statut concernant le dopage ou des Statuts en matière d'éthique ou des règlements y afférents.

L'ajout proposé à l'article 7 est soumise à l'assemblée générale, il est approuvé à l'unanimité.

Article 15 ajout

Les membres du club pratiquent avec fair-play. Ils s'abstiennent de toute forme d'influence déloyale et de manipulation des compétitions sportives et respectent les prescriptions correspondantes du règlement de la FIBA et des Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic.

L'ajout proposé à l'article 15 est soumis à l'assemblée générale, il est approuvé à l'unanimité.

Modification article 28 Ajouts :

Ajout d'un DT et d'un représentant des athlètes et entraîneurs au comité chaque sexe doit être représenté de manière équilibrée, à raison de 40 % minimum, au sein du comité du club.

Les ajouts proposés à l'article 28 sont soumis à l'assemblée générale, ils sont approuvés à l'unanimité.

Article 29 ajout

Les membres du comité directeur s'acquittent de leurs obligations avec le soin et l'efficacité qui s'imposent et au mieux de leurs capacités. Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt du club.

S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité directeur concernant une décision dudit comité, il en informe la présidente ou le président et se retire au moment des délibérations et de la prise de décision. En outre, cette personne s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité directeur concernant la décision.

L'abstention de vote en raison d'un conflit d'intérêts doit être consignée dans le procès-verbal.

Si le conflit d'intérêts touche la présidente ou le président, c'est à elle ou à lui d'en informer sa suppléante ou son suppléant.

Si le membre concerné conteste l'allégation de conflit d'intérêts, le comité directeur prend une décision à laquelle ne participe pas le membre concerné.

Acceptation de cadeaux

Les membres du comité directeur ne peuvent pas solliciter, recevoir, accepter ou octroyer des avantages directs ou indirects ayant quelque rapport que ce soit avec leur mandat au sein du club ou qui pourraient donner cette impression et qui ont une valeur plus que symbolique.

L'ajout proposé à l'article 29 est soumis à l'assemblée générale, 1 abstention est enregistrée, l'approbation se fait à la majorité.

Article 43 modification

Les modifications proposées et approuvées par l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2024 entrent en vigueur à cette date et abrogent les articles concernés antérieurs.

Remplacés par

Les modifications proposées et approuvées par l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2025 entrent en vigueur à cette date et abrogent les articles concernés antérieurs.

La modification proposée à l'article 5 est soumise à l'assemblée générale, elle est approuvée à l'unanimité.

14. Election des nouveaux membres du comité

À la suite de l'approbation de l'article 28, 2 postes supplémentaires doivent être créés au sein du comité, Romain Dorogi se propose pour reprendre le poste de Directeur Technique, pas d'autre candidature, il est approuvé à l'unanimité.

Kara se propose pour reprendre la fonction de représentant des athlètes et coaches, pas autres candidats, il est approuvé à l'unanimité.

15. Propositions individuelles

Pas de propositions individuelles.

16. Organisation 1^{er} août

Comme mentionné lors de la présentation du budget, le BC Epalinges conjointement avec le FC Epalinges vont participer à l'évènement et tenir la buvette avec la vente de boissons et de café, mise à disposition par la commune. Un besoin de 10 personnes est nécessaire, impliquant pour la buvette des personnes majeures liées à la vente de boissons alcoolisées. Pour la vente des cafés, la commune demande que les personnes vendant les cafés soient âgées de minimum 14 ans.

Les personnes intéressées sont appelées à s'inscrire auprès du président et à donner des créneaux horaires sur l'amplitude de 15h30 à 05h00.

Cet évènement permettra une grosse rentrée d'argent puisqu'elle est financée par la commune. Cette rentrée d'argent permettra ensuite de financer le jeu complet des U12F et G.

17. Divers

Le président reporte un élément concernant la création du club Jorat-Basket tenu par une ancienne coach d'Epalinges lors de la dernière AG de l'AVB. Ne pouvant pas se récuser, les statuts de l'AVB ne le permettant pas, le président s'est abstenu de vote compte tenu des antécédents. Depuis, plusieurs rumeurs sont propagées dans la commune par des proches de cette personne que le club d'Epalinges avait fait l'objet d'un esprit antisportif. Le président demande de ne pas en tenir compte car cet élément n'est pas fondé et lié uniquement à son abstention.

Une demande est faite concernant le partenariat avec le Mont pour les U18, des précisions sont faites sur l'organisation et le fonctionnement à terme. Si le projet se concrétise, les joueurs U18 seraient rapatriés à Epalinges afin de mixer avec notre équipe et créer une équipe complète. Une 2LCM serait quant à elle inscrite au Mont avec là aussi un mixe de nos U20 et de leur joueur, qui servirait de backup à notre 1^{ère} ligue. Des discussions plus en détails seront entreprises cet été afin de travailler en commun sur certains projets. Le but est de définir un vrai plan de collaboration.

Différentes questions fonctionnelles (formation des officiels, organisation des salles, etc...) sont abordées et soumis à réponse.

Séance close à 20h27.

Fait par C-A. Borlat-Andres à Epalinges le 25 juin 2025.